



Procédure de consultation
FER No 19-2022

Personnes responsables:
Mme S. Ruegsegger

Date de réponse:
06.05.2022

Projet relatif au plafond de dépenses pour les routes nationales sur la période 2024 à 2027, à l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales, au crédit d'engagement et à l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales

Généralités concernant le projet mis en consultation

1. Approuvez-vous les grandes lignes du projet ?

Oui, la FER approuve les grandes lignes de ce projet nécessaire pour éviter la saturation du réseau autoroutier suisse. Il nous paraît également en phase avec les préoccupations environnementales et les réponses à y apporter.

2. Estimez-vous que certains sujets n'ont pas été suffisamment pris en considération ?

La FER constate que les projets prioritaires sont alémaniques. Sans remettre en doute la priorisation opérée, notre Fédération relève l'importance d'une desserte de qualité en Suisse romande également, notamment dans la région alémanique, qui constitue l'une des régions économiques les plus dynamiques de Suisse et qui est caractérisée par des surcharges de trafic endémique.

A ce titre, elle souligne avec satisfaction que les besoins en matière d'aménagement de l'autoroute de contournement sur le tronçon Perly-Nyon ont été pris en compte, avec une enveloppe de 2 milliards dédiées à son élargissement à l'horizon 2030. Il s'agira ensuite de s'occuper de la partie Est de cet ouvrage (traversée du Lac), que le rapport explicatif mentionne.

Plafond des dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement au sens d'adaptations des routes nationales sur la période 2024-2027

3. La hauteur du plafond de dépenses demandé pour les routes nationales sur la période 2024–2027 est-elle réaliste ?

Oui, il semble réaliste. Toutefois, nous relayons la demande de plusieurs cantons romands, qui souhaitent qu'un montant annuel additionnel soit prévu pour les coûts de recherche et de normalisation dans le domaine de la circulation routière (mise à disposition gratuite des normes).

Programme de développement stratégique des routes nationales

4. Le programme de développement stratégique des routes nationales est-il complet par rapport au volume de projets pris en considération ?

Oui

5. Que pensez-vous de la répartition des projets d'extension dans les horizons de réalisation et dans l'étape d'aménagement 2023 ?

Elle paraît correspondre aux attentes et besoins exprimés et peut donc être soutenue.

Autres remarques

6. Quelles autres remarques souhaitez-vous formuler sur le projet mis en consultation ?

D'une manière générale, la voix des cantons semble avoir été entendue, avec une collaboration constructive entre autorités fédérales et cantonales. Nous formulons le vœu que cette coopération puisse se poursuivre dans les meilleures conditions pour les années à venir.